

Bienvenue dans nos sentiers !

Réglementation

- **Enregistrement** obligatoire au départ et au retour
- Ces sentiers sont accessibles en **raquettes seulement**
- Respectez **l'aire de marche** et les droits de passage, vous circulez sur des terrains privés
- Demeurez toujours dans les **sentiers balisés** spécialement à la traverse de fossés et de ruisseaux
- Ne pas utiliser les **installations** (cabane à sucre) ou autres **bâtiments** sans autorisation.
- Ne pas circuler dans les sentiers pendant la **noirceur**.
- Il est interdit de prélever toutes **espèces végétales ou animales** et de nourrir les animaux
- Les **chiens** sont permis dans les sentiers à condition d'être maintenus en laisse
- Vous devez rapporter **vos déchets**
- Il est interdit de **camper** et de faire des **feux**
- Ne pas utiliser les bords de sentiers comme **installation sanitaire**,

Conseils pratiques

- Choisissez un itinéraire en fonction de vos **capacités physiques** et du temps dont vous disposez.
- Il est conseillé de partir avec la **carte du sentier** sur lequel vous vous aventurez.
- Prenez connaissance des codes de **signalisation** et de balisage des sentiers.
- Il est conseillé d'avoir un téléphone **cellulaire** et/ou d'avertir un proche de votre destination et de l'heure de votre retour.
- Il est recommandé d'avoir en sa possession une **trousse de premiers soins** et une trousse de survie.
- Prévoyez une quantité suffisante de **nourriture** et d'**eau**.
- Lorsqu'il y a forte **accumulation de neige** et que vous êtes la première personne à emprunter les sentiers surveillez bien les balises et en cas de doute rebroussez chemin.

S.V.P., rappez toutes anomalies constatées le long des sentiers en communiquant avec les responsables :

Service des loisirs 418-459-3342 pst 224, **Claude Bellavance** klaudm21@cgocable.ca

Profitez de l'hiver !